



Manuel d'utilisation

Box de sécurité PolySafe de type C / D



Type C



Type D

DENIOS AG
Dehmer Str. 58-66
D-32549 Bad Oeynhausen
Tél. : +49 5731 753-0
Fax : +49 5731 753-199
E-mail : info@denios.de

1 Indications générales

Les indications et les instructions du présent manuel d'utilisation doivent être suivies et respectées. Toute personne concernée par le montage, l'utilisation, l'entretien et la réparation du produit doit avoir lu et compris les consignes d'utilisation.
En ce qui concerne les illustrations et les informations figurant dans le manuel d'utilisation, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques, en vue d'améliorer le système de stockage.

	REMARQUE
	Respecter les prescriptions nationales et les dispositions de sécurité relatives aux produits dangereux, les prescriptions de sécurité, la sécurité d'exploitation et les obligations de l'exploitant.

1.1 Utilisation conforme

Les box de sécurité de type C / D sont prévus pour le stockage intérieur et extérieur de substances dangereuses pour l'eau, entrant dans toutes les catégories de risque pour les eaux (WGK 1 à 3) selon la législation allemande (Loi sur les eaux domestiques, WHG / Ordonnance sur les équipements pour le traitement des substances dangereuses pour l'eau, VAUws) avec un point d'inflammation supérieur à 100 °C, conservées dans des containers autorisés par le droit de la circulation. Les liquides figurant dans la liste des médias 40-1.1 établie par le DIBt (Institut allemand des techniques de construction), avec des effets de ralentissement A_2 = 1,0, ne nécessitent pas de preuve distincte d'étanchéité et de résistance, comme les groupes de substances suivants : solutions aqueuses d'acides organiques jusqu'à 10 %, acides minéraux jusqu'à 20 %, ainsi que les sels acides hydrolisants dans les solutions aqueuses (ph < 6) sauf les acides fluorhydriques et les acides et sels à effet oxydant, saumures minérales et sels alcalins hydrolisants dans les solutions aqueuses (pH > 8), à l'exception des solutions ammoniacales et des solutions à effet oxydant de sels (par ex. hypochlorites), solutions de sels minéraux non oxydants avec un pH compris entre 6 et 8.
Les bacs collecteurs doivent être utilisés exclusivement dans les limites indiquées dans le chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** « Caractéristiques techniques ».

1.2 Utilisations inadéquates

Les utilisations inadéquates comptent notamment :

- Stockage de substances non autorisées : la résistance du matériau du bac collecteur au produit de stockage doit être justifiée.
- L'utilisation du bac collecteur à d'autres fins que celles indiquées au chapitre 1.1 Utilisation conforme.
- Stockage de récipients non autorisés : les récipients doivent être conformes aux dispositions en matière de législation des transports de matières dangereuses.

- Interdiction de stockage simultané de différentes substances : ne pas stocker des produits qui pourraient interagir entre eux au-dessus du même bac de rétention.
- Dépassement de la quantité de stockage et de la capacité de charge admissibles.

1.3 Réclamations pour vices et responsabilité

En cas de dommages subis par des personnes ou des objets, les réclamations pour vices et pour responsabilité sont exclues si elles reposent sur un ou plusieurs des motifs suivants :

- Utilisation non conforme.
- Montage, utilisation et entretien non conformes.
- Modifications arbitraires de la construction.

2 Consignes de sécurité

<table>
<tr><td rowspan="2"></td><td>AVERTISSEMENT</td></tr>
<tr><td>
▪ Eviter tout mode opératoire négligeant la sécurité.
▪ Respecter les règles applicables pour la sécurité et la santé pendant le travail.
▪ Il est interdit de faire du feu, d'utiliser une flamme nue ou de fumer.
▪ Les emballages et réservoirs doivent être conformes aux dispositions en matière de législation des transports.
▪ Stocker uniquement des substances adaptées au bac collecteur.
▪ La capacité de charge du bac collecteur ne doit pas être dépassée.
▪ Stocker les substances de sorte que tous les colis et le bac collecteur soient visibles.
▪ Les charges de neige doivent immédiatement être nettoyées du toit !
</td></tr>
</table>

3 Transport, pose et montage

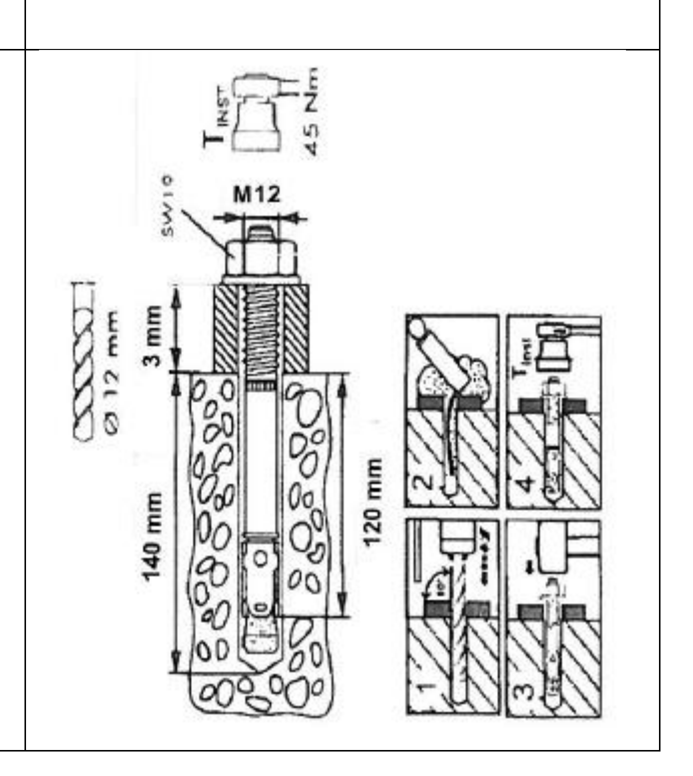
3.1 Transport par un engin de levage

Le box doit uniquement être transporté non chargé.
Le box peut être soulevé ou transporté, pris des deux côtés par chariot élévateur ou transpalette.

3.2 Conditions d'installation

Le box peut uniquement être installé sur des surfaces planes et consolidées. Le box est adapté pour être posé en plein air ou dans des bâtiments. Il ne doit pas être installé sur des voies de communication et doit être protégé contre les dommages provoqués par les véhicules, à l'aide de mesures appropriées (par ex. protection contre les chocs). En cas d'installation en plein air, le box sera suffisamment protégé contre les effets du vent, des précipitations et des rayons directs du soleil (par ex. par une toiture).

3.3 Montage et pose

• Retirer le film d'emballage.	
• Disposer le box PolySafe sur son emplacement définitif (des plaques de compensation sont fournies), afin qu'il soit bien horizontal. La porte à deux battants doit être parallèle au bâti. Pour une disposition adéquate, la porte à deux battants doit pouvoir être fermée et verrouillée correctement.	
Jeu de fixation (en option)	
• Marquer les points de fixation. • Percer les trous des chevilles (ø 12 mm, 140 mm de profondeur) pour les ancrages au sol fournis. • Mettre en place les ancrages au sol dans les trous. • Disposer le box PolySafe (le cas échéant, utiliser les plaques de compensation). • Fixer le box à l'aide des équerres de fixation (4x) au sol, et du filetage intérieur au bord du bac. • Serrer les écrous à un couple de T_{inst} = 45 Nm.	

4 Caractéristiques techniques

Le box est fabriqué en polyéthylène sans corrosion et résistant aux intempéries (PE-LLD). Les portes à deux battants peuvent être verrouillées. Le box est prêt pour une fixation au sol. La plage de température d'utilisation est comprise entre -20 °C et + 40 °C.

4.1 Dimensions et caractéristiques

Type	B (mm)	T (mm)	H (mm)	Charge maxi. (kg)	Volume bac collecteur (l)
Type D	1540	1060	1980	800 kg / pour charge identique	250
Type C	1540	1530	2330	1800 kg / emplacement	1150

5 Exploitation

5.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Tenir compte des consignes de sécurité !

- Respecter les consignes de sécurité du chapitre « Consignes de sécurité ».

5.2 Chargement du box

- Ouvrez les portes du box.
- Stockez les conteneurs dans le box à l'aide de moyens appropriés.
- Après la pose, contrôlez que les conteneurs sont bien en place.
- Lors du remplissage, la zone de manutention doit se situer au-dessus du bac collecteur. Les récipients de remplissage (par ex. bidons) ne doivent pas dépasser du bord du bac.
- Une fois la procédure de chargement achevée, refermez les portes.

6 Maintenance et entretien

L'entretien régulier et la maintenance prolongent la durée de vie du box.



REMARQUE

- Le bac collecteur doit être gardé dans un état sec et propre.
- Vérifier régulièrement qu'aucun liquide ne fuit, même en-dessous.
- Remédier immédiatement à toute fuite.
- Graisser les verrous et les charnières à l'aide d'un lubrifiant courant.
- Vérifier, et le cas échéant resserrer, les fixations des vis au sol.
- Utiliser exclusivement des pièces originales du fabricant.



7 Elimination

	REMARQUE
	Avant l'élimination, nettoyer soigneusement le bac collecteur pour supprimer tout résidu éventuel de substances dangereuses !

Le bac collecteur est essentiellement constitué de pièces en plastique et en métal. Après le retrait de l'exploitation, procéder à l'élimination des matières dangereuses présentes, conformément aux dispositions législatives régionales.